



## COMITÉ EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE

### AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné qu'une séance **extraordinaire** du **comité exécutif** est convoquée, le tout, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance extraordinaire aura lieu le **mardi 4 juin 2024 à 19 h** au **7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec**.

LE TOUT CONFORMÉMENT à la *Loi sur l'instruction publique*.

### ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration du Conseil des commissaires
4. Affaires nouvelles
  - 5.1 Bail pour ACCESS Brossard
6. Questions diverses
7. Clôture de la séance
8. Date de la prochaine session ordinaire du Conseil : le 3 septembre 2024 à 19 h

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 31 mai 2024

John McLaren, secrétaire général